

PLAN D'URGENCE

Blessure

- a- En cas de blessure légère, le joueur devra se diriger vers la « zone d'isolement » afin d'être traité par le superviseur du site ou le superviseur Horacio sur place.
- b- Le responsable qui prendra en charge le blessé devra en tout porter masque et gant et devra s'être désinfecté les mains avant et après la prise en charge
- c- En cas de blessure plus grave ne permettant pas un retour au jeu à court terme, le responsable légal de l'enfant sera prévenu afin d'organiser le retour à la maison

Symptômes COVID-19

- a- En cas de symptômes, l'individu (athlète, parent, éducateur, superviseur « horacio ») sera automatiquement retourné chez lui
- b- S'il y a lieu, le groupe ayant fréquenté l'individu porteur des symptômes se verra avertis de la situation et les activités concernant cette catégorie cesseront pour 14 jours

Orage

- c- Le club maintient sa procédure de mauvais temps, à savoir que le club annoncera au plus tard à 16h si l'activité du soir est maintenue ou non.
- d- Une prise en compte plus stricte sera de rigueur pour les situations « de risque d'orage ».
- e- Le club se réserve le droit d'annuler toute activité en cas de « risque d'orage ».

Absence éducateur(trice)

- a- Si un éducateur est absent, une personne désignée au préalable prendra en charge le groupe. Cette personne sera désignée à l'avance et aura rempli le questionnaire médical et répondu aux questions de pré-participation.
- b- Si cette personne pour x raison ne peut faire le remplacement, et que sur place personne ne peut prendre en charge le groupe de façon responsable (en respectant les mesures sanitaires), la séance pour le groupe concerné sera annulée.